

Le mot du Président de la C^é de Communes

Cette douzième lettre du Pôle associatif est l'occasion pour moi de souligner l'intérêt de cet outil de communication lancé il y a déjà 4 ans. Il est le trait d'union entre toutes les associations de la Communauté, permet d'informer des actions développées et de mettre en avant la dynamique associative sur notre intercommunalité. Par ailleurs, je profite également de ce numéro pour vous informer de la reprise des travaux de la future salle socio-culturelle à Labergement Sainte Marie. En effet, la Communauté de communes a souhaité en faire une salle fonctionnelle pour l'accueil de spectacles et événements socioculturels, répondant aux besoins identifiés sur le territoire. Le Pôle associatif, déjà associé lors de la phase de conception, sera bien entendu consulté et impliqué dans le cadre de la mise en œuvre d'une saison culturelle et de l'animation de ce lieu.

Michel MOREL

Editorial du Président du Pôle associatif

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette douzième « Lettre du Pôle », ce dernier et ses associations membres sont de plus en plus actifs. Nous avons atteint la cinquantaine d'associations membres et espérons bien en rallier encore de nombreuses. Notre dernière soirée d'échange et de réflexion sur le thème : « La comptabilité associative » a satisfait tous les participants. Notre matériel destiné à l'emprunt des associations membres pour leurs événements s'enrichit d'une sonorisation professionnelle de haute performance. Le « p'tit conseil » du jour sur les précautions écologiques à suivre lors de nos fêtes et manifestations devrait intéresser le plus grand nombre. Enfin, l'association du Patrimoine de Saint Point et Roger Maradan du FC Massif Haut Doubs sont à l'honneur et représentatifs de la qualité de nos associations et de leurs responsables bénévoles. Bonne lecture.

Pierre BONVARLET

BREVES

- ◆ Le Pôle associatif approche la barre des 50 associations membres, soit le tiers des associations existantes sur le territoire.
- ◆ La Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs met à disposition des associations membres du Pôle des barrières Vauban pour l'organisation de manifestations. Renseignements au 03.81.49.10.30
- ◆ Succès confirmé pour la fête des associations : sous un soleil radieux, la 4^e édition, qui se tenait le 4 septembre à la Maison de la Communauté, a rassemblé près de 30 associations et 400 visiteurs.
Retrouver les photos de la journée sur :
<http://www.flickr.com/photos/42247884@N05/sets/72157624995903250/show/>

POLE INFOS

◆ Soirées d'information et d'échanges pour les bénévoles

Retour sur la réunion du 4 octobre 2010 traitant de la comptabilité en association.



Une dizaine de dirigeants associatifs ont répondu présent et ont pu bénéficier des conseils avisés de Jean Mesnier de l'association APROJE. Après avoir rappelé les obligations réglementaires et les principes de base en comptabilité, des

outils pratiques pour la gestion financière d'une association ont été présentés.

Par exemple, des outils informatiques sous forme de feuille de calcul Excel vous permettent de suivre votre comptabilité en toute simplicité. Les tableaux et formules sont déjà intégrés au document et il vous suffit de remplir vos écritures comptables pour accéder en un clic au compte de résultat et au bilan comptable.

Le Pôle associatif peut vous fournir ces fichiers gratuitement voire vous accompagner personnellement dans la mise en place d'outils comptables au sein de votre association avec les conseils de Jean Mesnier.

**Prochaine réunion d'information et d'échanges :
Le jeudi 10 février 2011, à 20h00,**

Thème : Gouvernance de l'association, rôle des différents responsables (Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier) et des différentes instances (AG, Bureau, CA...) Cette réunion sera basée sur des échanges de pratique entre les responsables associatifs, tout en rappelant les quelques règles incontournables à respecter.

POLE INFOS

◆ Mise à disposition d'une sonorisation

Depuis le mois de septembre, le Pôle associatif met à disposition de ses associations membres un système de sonorisation comprenant :

- 3 enceintes actives de 300 W avec pieds,
- 1 console de mixage 4 micros / 2 stéréos,
- 1 micro filaire + 1 micro HF
- Câblages

Les conditions de mise à disposition sont les suivantes :

- 1 enceinte + micro filaire = 20 € / jour
- Sonorisation complète = 60 € / jour
- caution d'un montant de 500 €
- fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile + vol



◆ 2011 : année européenne du bénévolat

L'année 2011 porte sur la promotion de l'ensemble des activités d'engagement bénévole et volontaire, à tous âges et pour toute la société et vise à :

- œuvrer à la mise en place d'un cadre propice au bénévolat et volontariat dans l'Union européenne ;
- donner des moyens d'agir aux organisateurs d'activités de bénévolat/volontariat pour améliorer la qualité de ces dernières,
- reconnaître les activités de bénévolat/volontariat afin d'encourager la mise en place d'incitations appropriées pour les particuliers, les entreprises et les organisations encadrant des bénévoles/volontaires
- sensibiliser l'opinion publique à la valeur et à l'importance du bénévolat/ volontariat.

En France, le Ministère de la jeunesse et des solidarités actives a été désigné coordinateur national et envisage :

- des actions de réflexion, de communication et de valorisation du bénévolat,
 - des actions de soutien à des colloques et séminaires, en France et en Europe,
 - une campagne de communication (dans le cadre d'une campagne européenne), dont un site Internet,
 - des travaux spécifiques de type études et outils de valorisations,
 - une campagne de labellisation visant à mobiliser les acteurs au plus près du terrain et à valoriser leurs actions.
- Vous pouvez faire part de vos suggestions relatives à ce projet de programme ou de toutes autres remarques à l'adresse courriel ci après : 2011@jeunesse-sports.gouv.fr

LES P'TITS CONSEILS

Réduisez les déchets sur vos manifestations par la mise en place de gobelets réutilisables.

L'utilisation de gobelets en plastique lors des manifestations est source de nombreux déchets que nous pouvons désormais limiter. Le Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des Ordures Ménagères (SMETOM) de Pontarlier s'est en effet doté de 20 000 gobelets qui sont proposés gratuitement à l'ensemble des organisateurs d'événements qui en font la demande.

Ce service mis en place depuis cet été a été déjà adopté par le Festival de la Paille, Terre de Trait et le Trail des sangliers.



- il s'agit d'une formule de **location gratuite pour l'organisateur** (les gobelets sont livrés sur le lieu de l'événement et rendus sales à Ecocup),
- l'organisateur doit prévoir une quantité suffisante de gobelets pour que ceux-ci soient utilisés pour une seule boisson sur l'événement (**pas de lavage sur place**).
- **mise en place d'une caution d'un montant de 1 € / par gobelet** sur l'événement et à la fin de l'événement, **Ecocup perçoit 80% des bénéfices** réalisés avec les gobelets non restitués (qui ont leur 1 € de caution dans la caisse de l'organisateur). **L'organisateur conserve 20% des bénéfices.**
- vous pouvez bénéficier de verres personnalisés à l'effigie de votre événement à un tarif de 20 cts HT / gobelet si vous souhaitez d'autres verres en plus des verres standard.
- Ecocup peut prêter gratuitement des gobelets génériques, des pintes, des carafes. Il propose également un dépôt vente de porte gobelets (30% des bénéfices à l'organisateur et 70% à Ecocup).
- la demande doit être faite **au moins 6 semaines à l'avance** et pour **au minimum 500 gobelets**,

Bref, un service simple et pratique qui permet de contribuer à l'organisation d'une manifestation éco-responsable.

Contact : 03.81.46.49.66 - prevention@smetom.fr

Les Amis de l'Eglise de de Saint Point et du Patrimoine

Témoignage :

Fin 2007, la réfection de l'église de Saint Point était décidée. L'édifice avait été inscrit par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en 2004, mais son histoire et celle du village n'avaient jamais fait l'objet d'une étude approfondie. La curiosité et l'enthousiasme de quelques habitants aidant, une association est alors née.

Contre toute attente, le démarrage est rapide. Chacun aide selon ses capacités. Un bulletin est créé. Le clocher dessiné pour le premier numéro, plébiscité, devient le logo de l'association.

Les activités se diversifient. L'été, nous participons à l'animation du village en collaborant avec « L'Echo du lac ». Notre association utilise les possibilités de chacun : randonnées, visites de l'église ou du village, atelier dessin pour les enfants, sorties pour les adhérents. Nous venons d'offrir aux habitants le premier concert dans l'église, complètement remplie.

Nous avons aussi tissé des liens avec le Centre d'Entraide Généalogique pour mieux connaître les familles anciennes du village. Ce travail commun a débouché sur une exposition aux Annonciades en avril dernier.



Le bouche à oreille fonctionne vite : dès 2008, nous participons aux Journées Européennes du Patrimoine. C'est un succès.

L'association accueille alors des personnes dont les familles font partie de l'histoire du village mais qui n'habitent pas forcément Saint Point. Le bulletin devient trimestriel, une personne se charge du travail d'archives, deux de la rédaction du bulletin. Le voile se lève sur l'histoire de l'église et du village. Les découvertes sont passionnantes : nous retrouvons le sceau du prieuré clunisien qui a été à l'origine du village de Lay Damvauthier. Pour en savoir davantage, nous organisons une première sortie à Romainmotier (CH), dont notre prieuré dépendait. Nous sortons un dépliant en français, anglais, allemand pour les visiteurs de l'église.

Nos moyens financiers sont limités. Nous faisons donc la mise en page du bulletin (4 pages A4) et les affiches pour nos manifestations. Nous avons voulu maintenir les cotisations à un niveau qui permette à chacun d'adhérer : 12 € / couple, 10 € / personne seule. Nous avons 125 adhérents, ce qui nous permet d'avoir le budget pour réaliser nos projets. La prochaine étape : la pose d'une pancarte signalétique sur l'église, dont le conseil régional est commanditaire.

Martine PRENOT-GUINARD

Présidente de l'association

Tel : 03 81 69 62 25

Email : patrimoinestpoint@gmail.com



Roger MARADAN, l'incontournable !

De quelle(s) association(s) êtes-vous membre et quelles y sont vos responsabilités ?

Je suis membre du Football Club Massif Haut Doubs. J'y occupe la responsabilité de trésorier et j'accompagne aussi l'équipe senior.

Depuis combien de temps occupez-vous ces responsabilités ?

Cela fait une quarantaine d'années même si cela ne s'est pas toujours appelé le Football Club Massif Haut Doubs mais « La Ferrière ». Durant ces quarante ans, j'ai occupé presque toutes les fonctions : secrétaire, président... J'ai tout fait. Mais je suis surtout un homme de terrain.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous impliquer dans la vie associative ?

C'est surtout, au départ, la passion du foot. J'ai naturellement commencé comme joueur mais je n'étais pas tellement bon, je n'étais pas une « star » alors je suis devenu dirigeant...

Quelles satisfactions y avez-vous trouvées ?

J'aime bien la compagnie des jeunes. J'ai soixante-sept ans mais je suis encore assez jeune d'esprit. C'est du moins ce qu'on me dit. J'aime bien, aussi, les activités de plein air au contact de la nature. Si j'avais été dans un club dont les activités auraient été internes, comme dans un gymnase, il y a déjà longtemps que j'aurais abandonné. Je suis également heureux de m'occuper avec passion du terrain de foot de la Ferrière construit par la municipalité et qui est, d'après les équipes qui nous rendent visite, un des plus beaux du Haut Doubs. C'est un motif de satisfaction et de fierté même si les jeunes joueurs ne comprennent pas toujours pourquoi il ne faut pas s'entraîner devant les buts pour préserver ce beau terrain.

En ce moment nos équipes marchent bien, alors je suis content. Et puis j'aime bien l'ambiance du football avant et après les matchs, le côté festif. Je connais aussi par le biais du foot beaucoup de monde dans la région et suis bien connu dans ce monde. Certains me disent : « alors Roger, t'es avec nous jusqu'à perpète ! ». Je suis un gros travailleur. Il m'arrive de passer plus de vingt heures en une semaine pour le club et je donne en plus de mon temps pour l'Olympic Mt d'Or, pour ramasser les papiers vers les Echampés le mercredi avec les écoles et les porter tous les deux mois ou pour aider les cantonniers de la commune (de Jougne N.D.L.R.).

Je ne peux pas rester à rien faire, alors j'occupe mon temps utilement et bénévolement.

Quelles sont, à l'inverse, vos motifs de déception principaux ?

Des déceptions, il y en a toujours mais j'ai plus de satisfactions que de déceptions.

Je dois avouer que certains dimanches, quand votre équipe a pris une raclée, vous dormez mal la nuit suivante. De plus, le monde a changé depuis quarante ans. Les jeunes sont différents, parfois ingrats et insolents. Ils ont bien du mal à vous dire bonjour. Si on leur demande de jouer plus loin pour ne pas abîmer le terrain, ils vous répondent : mais ce n'est pas ton terrain ! Il faut laisser couler.

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui voudrait prendre des responsabilités dans une association ?

Soyez humble. N'essayez pas de tout bouleverser. Respectez le travail de vos prédécesseurs. Ils sont peut-être de la vieille école mais n'ont pas tout faux. Même s'il y a un peu d'argent dans la caisse, ne mangez pas tout, tout de suite. Il faut se garder un petit pécule. On peut avoir de mauvaises surprises et être bien content d'avoir des sous en réserve. Ecoutez les anciens et regardez comment ils ont fait.

Quels arguments utiliseriez-vous pour inciter quelqu'un à prendre votre succession ?

Je lui assurerais que je serai là pour le conseiller et l'aider et je partagerais avec lui tous les aspects positifs de cette fonction. Mais il n'y pas trop de candidat et je ne suis pas prêt de confier la caisse du club à n'importe qui.

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Je voudrais profiter de cet entretien pour dire à tous que le monde associatif, c'est quand même bien ! Ca permet de ne pas rester seul chez soi, dans son « trou », de rencontrer du monde, de faire des choses intéressantes avec les autres et le soir de se sentir bien en bonne compagnie plutôt que de regarder tout seul la télé comme un vieux. En un mot comme en cent, c'est un bon moyen de rester jeune !

Le Pôle associatif du Mont d'Or et des 2 Lacs

Au service des associations et de leurs bénévoles

Adresse :

Communauté de Communes
2, rue de La Seigne - 25 370 Les Hôpitaux Vieux
Tel : 03 81 49 10 30 / Fax : 03 81 49 23 50
Internet : www.hautecomte.com

Animateur : Vincent FLEUROT

Tel : 03 81 49 29 33 / vincent.ccmo2l@laposte.net

Président - responsable collègue cadre de vie :

M. Pierre BONVARLET
09 65 11 27 26 / bonvarlet.pierre@wanadoo.fr

Vice-président - responsable collègue culturelle :

M. Eric PAQUETTE
03 81 49 05 76 / eric.paquette@cegetel.net

Vice-président - responsable collègue sportif :

M. Michel PEPE
06 82 27 30 52 / mpepe@orange.fr